



“ Messieurs,

Vous gérez vaille que vaille une crise majeure de l'Eglise catholique en Suisse. Suite à la révélation d'un seul cas de pédophilie commis par un prêtre, les divulgations se sont multipliées. Elles créent une image déplorable. Non seulement celle-ci projette la suspicion sur les prêtres qui exercent correctement leur ministère, mais elle caricature en fin de compte tous les croyants: un catholique serait une personne bridée dans sa sexualité, au point qu'elle tomberait dans la débauche par excès de puritanisme.

Aujourd'hui, vous confessez votre consternation, demandez publiquement pardon et prenez enfin la résolution de dénoncer les fautifs à la justice civile. Est-ce suffisant pour rétablir la confiance et éviter les rechutes? Dans ce débat, vous évacuez toujours une question: l'obligation du célibat n'a-t-elle en aucun cas constitué le facteur déterminant dans l'apparition de cette perversion? Puisqu'un prêtre ne peut entretenir une relation sentimentale avec une femme, mais qu'il est en contact avec des enfants par son ministère, ne risque-t-il pas de nouer avec eux des relations affectueuses, qui finissent parfois par conduire à des actions criminelles?

Vous écarterez cette interrogation, en arguant que la majorité des cas de pédophilie se produisent à l'intérieur des familles et qu'elles sont le fait d'hommes mariés. Dès lors, le mariage des prêtres ne les mettrait pas pour autant à l'abri. Certes, mais ce n'est pas répondre à la question posée. En admettant que la pédophilie est inscrite dans la nature de certains hommes, mariés ou non, n'existe-t-il pas de surcroît des cas où quelqu'un, qui aurait pu vivre une relation normale avec une femme, tombe dans la perversion, parce qu'il est frustré? Pourquoi les pasteurs semblent-ils indemnes de ce genre de scandale? Peut-on faire violence à la nature en ne courant aucun risque? Peut-on à la fois alléguer la nature pour proscrire la contraception et la récuser pour prôner la chasteté?

D'autres confessions chrétiennes ordonnent des hommes mariés et des femmes, de même que les Eglises catholiques de

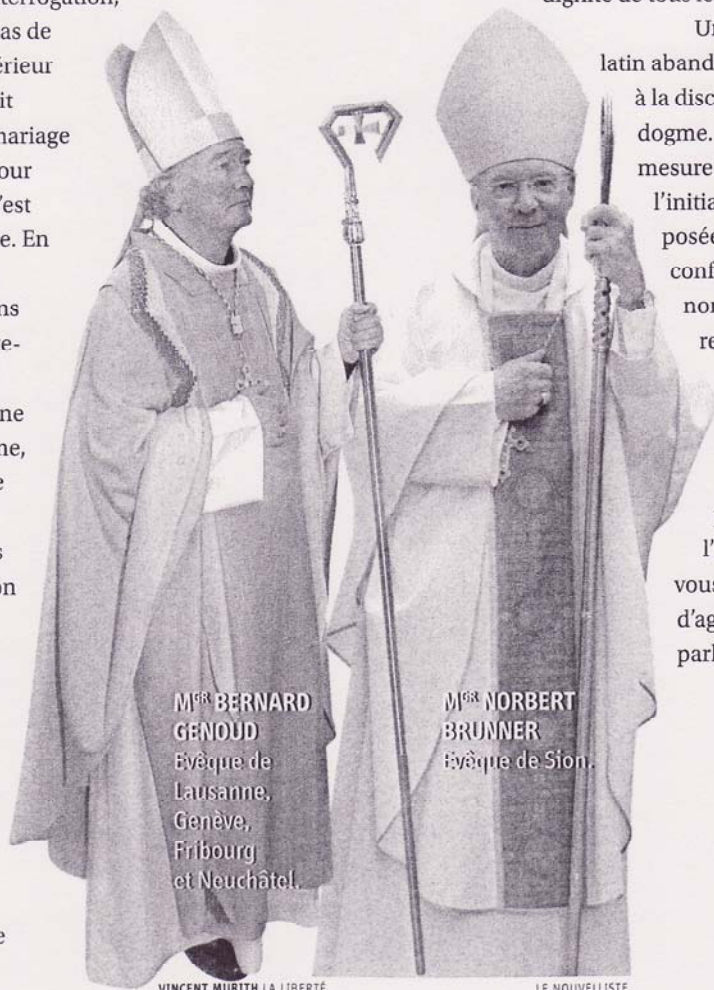
rite oriental. Sont-elles de ce fait moins fidèles au génie du christianisme? L'Eglise catholique de rite latin traîne le fardeau d'une décision prise voici huit siècles, qui n'a plus de sens aujourd'hui et qui suscite au contraire une incompréhension croissante. Est-ce cela que le peuple des croyants suisses désire? Dès 2004, les synodes catholiques de quatre cantons, Saint-Gall, Lucerne, Bâle et Thurgovie, ont formellement demandé aux évêques suisses d'ordonner des femmes et des hommes, mariés ou non. Un sondage d'opinion montre que cette requête reçoit l'approbation d'une majorité des fidèles. Mais l'Eglise catholique

Etes-vous des préfets nommés par le Vatican ou bien les responsables de l'Eglise locale?

ne fonctionne pas comme une démocratie. Celle-ci serait-elle contraire aux valeurs du christianisme? Alors que la démocratie a été introduite en Occident comme expression politique de l'égalité de tous les hommes.

Un jour l'Eglise catholique de rite latin abandonnera cette règle, qui ressort à la discipline et qui ne touche pas au dogme. Ce ne sera possible que dans la mesure où une Eglise locale en prendra l'initiative. La question est maintenant posée avec insistance à votre conférence. Etes-vous des préfets nommés par le Vatican ou bien les responsables de l'Eglise locale?

Et, si vous refusez de risquer un schisme en ordonnant des hommes mariés, pourriez-vous au moins dire publiquement que ce n'est pas l'envie qui vous en manque. Si vous n'avez pas l'audace d'agir, ayez au moins celle de parler. I



M^{GR} BERNARD
GENOUD
Evêque de
Lausanne,
Genève,
Fribourg
et Nouchâtel.

M^{GR} NORBERT
BRUNNER
Evêque de Sion.

VINCENT MURITH LA LIBERTÉ

LE NOUVELLISTE

JACQUES NEIRYNCK,
ÉCRIVAIN ET PROFESSEUR
HONORAIRE À L'EPFL